BAN ASBESTOS FRANCE

Association de lutte contre l'amiante

http://www.ban-asbestos-france.com

Patrick HERMAN (président)

Algues 12230 Nant

Contact : Annie Thébaud-Mony

06 76 41 83 46

annie.thebaud-mony@wanadoo.fr



Paris, 7 Avril 2009

A Turin s'ouvre enfin le procès des multinationales de l'amiante

Le Suisse Stephan Schmidheiny, ex-PDG d'Eternit Suisse et un autre ancien dirigeant d'Eternit Belgique, le baron belge Jean-Louis Marie Ghislain de Cartier de Marchienne, sont au banc des accusés, même s'ils n'étaient pas présents au palais de justice de Turin ce 6 avril 2009 pour la première audience préliminaire.

Au nom du réseau international Ban Asbestos, l'association Ban Asbestos France, représentée par Annie Thébaud-Mony, Nicole et Gérard Voide, a apporté aux victimes italiennes d'Eternit un message de solidarité internationale venant du Brésil, de l'Inde, du Pérou, du Nicaragua, du Japon, d'Australie et de tous les pays où des collectifs s'organisent en lutte contre l'amiante et le droit des victimes à obtenir justice.

Pour Ban Asbestos, ce procès doit créer une brèche dans l'impunité des PDG et actionnaires des grands groupes qui, en toute impunité, sèment la mort et la souffrance en construisant leur richesse sur la vie et la santé des travailleurs et des consommateurs de produits mortels comme l'amiante.

Pour nous, le procès de Turin est une première étape vers la création d'un **tribunal pénal international du travail**.